

Zone de Police Bruxelles-Ouest 5340

Direction Générale Ressources
Direction P&O
Service HRM

Profil de fonction

COLLABORATEUR ACCUEIL -INTERVENTION

Rédacteur référent	XXXX
Version	Groupe de travail - xx/xx/XXXX
CCB	xx/xx/xxx



Dénomination et caractéristiques

Fonction : collaborateur accueil - Intervention (assistant -niv C)

Entité : DIRECTION GENERALE OPERATIONS - DIRECTION INTERVENTIONS

Emploi spécialisé : NON

N° d'emploi :

Intitulé de la fonction générique :



Description de l'entité

Vous travaillez au sein de la Direction Générale Opérations dont les différentes directions ont une double raison d'être. D'une part, elles assurent des fonctionnalités de base de la police locale (l'intervention, la circulation, la recherche et l'enquête locale), et d'autre part, elles viennent en appui du fonctionnement opérationnel de la Direction Générale Territorialité et de la zone de police en général.



Description de la fonction

En tant que collaborateur accueil au sein de la direction Intervention, vous gardez un accueil de qualité à la population.

Vous êtes à l'écoute et entreprenez les actions les plus appropriées pour répondre aux attentes légitimes du public, soit en fournissant les informations nécessaires, soit en délivrant diverses attestations, soit en renvoyant vers des collègues inspecteurs en deuxième ligne.

L'accueil est assuré 7j/7 de 6h30 à 21h30. Vous travaillez en shifts de 10 heures - 4 jours/semaine.

Vous exercez un métier dans lequel vous êtes en contact direct avec la population et la réalité opérationnelle du terrain. La diversité des situations auxquelles vous êtes confronté vous procure un travail varié qui favorise votre polyvalence.



Conditions d'accès

Niveau : Personnel Calog- assistant -Niveau C



Profil souhaité

Connaissances, aptitudes et compétences

Vous êtes sensible aux évolutions au sein de notre communauté et déterminé à vous investir totalement dans un environnement citoyen multiculturel. Dans ce cadre,

- vous êtes une personne dotée d'une bonne capacité d'écoute ;
- vous faites preuve d'autonomie, d'initiative et avez le sens des responsabilités ;
- vous êtes (auto)discipliné ;
- vous avez une apparence soignée ;
- vous avez de bonnes capacités de communication orale et écrite ;
- vous êtes respectueux envers tout le monde : citoyens, collègues et supérieurs ;
- vous êtes loyal envers l'organisation et les autorités ;
- vous faites preuve de flexibilité et de disponibilité, dans la mesure du possible, afin de garantir la continuité du service ;
- vous êtes capable travailler en équipe.

La connaissance de la seconde langue nationale constitue un plus et, le cas échéant, vous vous engagez quoi qu'il en soit à améliorer votre niveau en permanence.



Bien-être au travail

En tant que membre de la zone de police Bruxelles-Ouest, vous prenez soin de votre sécurité, de votre bien-être et de votre santé ainsi que de celle de vos collègues et ce conformément à la Loi relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.



Evaluation

Responsable final : CDP - Chef de corps

Evaluateur : Directeur-adjoint Intervention

Annexe : Informations pour HRM

1. Ce que nous vous offrons :

- un horaire variable qui permet de concilier vie professionnelle et familiale ;
- un environnement de travail solidaire et collégiale ;
- une fonction riche en interactions.

Le tout, au sein d'une zone de police dynamique qui tend à l'amélioration continue du bien-être de ses collaborateurs, en proposant notamment :

- un matériel et des outils de travail de qualité ;
- une large offre de formations professionnelles ;
- huit heures de sports comptabilisées comme prestations de service par période de deux mois ;
- une culture de l'implication et du feed-back.

2. Lieu habituel de travail :

Rue du Facteur 2, 1080 Molenbeek-Saint-Jean,

3. Renseignements complémentaires concernant la place vacante :

CP Dennis Sutherland, Directeur-adjoint Intervention,
02/412.62.57, dennis.sutherland@police.belgium.eu

4. Niveau linguistique : Selor art 8.10 - connaissance élémentaire de la seconde langue

5. Compétences particulières : /

6. Composition de la commission de sélection : sera déterminée ultérieurement conformément aux dispositions du PJPOL.

7. Test d'aptitude : /

8. Réserve de recrutement : /